

la Lettre

septembre-octobre 2022

N°69

DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

2

Une nouvelle directrice diocésaine de l'enseignement catholique

3

Le guide des formations diocésaines est paru

Objectif Aumônerie 2025

4

Agenda de Mgr Rougé

L'évêque ne manque pas de conseils !

La mini Lettre

Tous frères et sœurs !

Le mot DE NOTRE ÉVÊQUE

Pourquoi le salut ?

Le 8 octobre prochain, aura lieu dans les locaux de l'institution Sainte-Marie d'Antony, un grand colloque pastoral diocésain sur le salut. Reporté plusieurs fois à cause de la COVID, il constituera un rendez-vous de rentrée particulièrement important pour notre diocèse. Il est destiné à tous les acteurs de la vie de l'Église : catéchistes, accompagnateurs de catéchumènes, membres d'équipes d'accompagnement du deuil, fidèles engagés dans la première annonce, responsables de mouvements, serviteurs des plus pauvres et bien sûr prêtres, diacres, consacrés et laïcs en mission ecclésiale. Que tous, ceux que je viens d'énumérer et tous ceux qui sont intéressés par ce sujet vital, ne tardent pas à s'inscrire (<https://diocese92.fr/lesalut>) et même à inviter.

De quoi s'agit-il ? De la Bonne Nouvelle comme telle, au sens le plus fort du terme, confiée par Jésus lui-même aux Apôtres et à toute l'Église après eux. Pensez aux toutes dernières paroles de Jésus à la fin de l'Évangile selon saint Marc : « Allez dans le monde entier. Proclamez l'Évangile à toute la création. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé » (Marc, 16, 15-16). Ou encore à l'un des premiers discours de saint Pierre dans les Actes des Apôtres : « Ce Jésus est la pierre méprisée de vous, les bâtisseurs, mais devenue la pierre d'angle. En nul autre que lui, il n'y a de salut, car, sous le ciel, aucun autre nom n'est donné aux hommes, qui puisse nous sauver » (Actes 4, 11-12). Ou aussi à la proclamation de saint Paul : « Dieu notre Sauveur [...] veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la pleine connaissance de la vérité » (2 Timothée 2, 3-4). Dieu, par la mort et la résurrection du Christ son Fils et le don de son Esprit-Saint, agissant en particulier

dans les sacrements, nous sauve, c'est-à-dire nous délivre, de la mort et du péché, du désespoir, de la dureté, du refus d'aimer et de pardonner, de persévérer dans la fidélité. Comment comprendre cela pour en rendre raison au monde qui nous entoure ? Comment mettre cette Bonne Nouvelle en résonance, en dialogue et en connexion avec les attentes singulières de notre temps : spirituelles, sociales, écologiques notamment ? Comment mieux percevoir et mieux proclamer que le Christ Sauveur est le véritable point d'appui pour que s'ouvre un avenir à notre humanité si blessée ?

Une belle équipe a préparé cette rencontre. Je vous y attends nombreux. La journée diocésaine de la mission intitulée Kerygma à Passy-Buzenval l'an dernier, le travail fourni sur la synodalité, tout ce qui se vit de beau et de profond dans nos communautés trouveront dans ce travail une occasion d'approfondissement et d'élan renouvelé afin que nous trouvions notre véritable joie dans « la gloire de Dieu et le salut du monde » !

Dieu nous délivre de la mort et du péché, du désespoir, de la dureté, du refus d'aimer et de pardonner, de persévérer dans la fidélité.

+ Matthieu Rougé

✠ Matthieu Rougé
Évêque de Nanterre



©Antoine Müller

PS : et n'oubliez pas le pèlerinage diocésain à Lourdes du 23 au 27 octobre. Renseignements et inscriptions sur <https://diocese92.fr/lourdes2022>

Une nouvelle directrice diocésaine de l'enseignement catholique

François de Chaillé quitte ses fonctions de directeur diocésain de l'enseignement catholique pour une retraite bien méritée. C'est Chantal Desbarrières qui le remplace à la rentrée 2022.

Pouvez-vous vous présenter ?

Après une jeunesse scolarisée dans l'enseignement catholique et mes années d'ingénieure à l'Aérospatiale (Airbus Group), après un temps précieux pour la famille (Antoine, nos 4

enfants et bientôt 6 petits-enfants) et l'associatif, une succession d'appels inattendus m'a amenée à accepter progressivement plusieurs missions dans l'Enseignement catholique (présidente d'Apel, professeur de mathématiques, directrice des études puis directrice adjointe en Normandie, chef d'établissement à Sainte-Geneviève d'Asnières puis à Sainte-Marie de Neuilly).

Mes repères ? Avoir du sens et être juste – autant que faire se peut.

Ce que j'apprécie ? L'esprit d'ouverture, la loyauté et la capacité de parler en vérité.

Mes petits moteurs ? Le doute et la joie, qui pourraient également s'appeler relecture et gratitude.

Mon grand moteur ? L'Esprit-Saint, dans la joie et au-delà du doute !

Dans quel état d'esprit arrivez-vous à la tête de l'enseignement catholique dans les Hauts-de-Seine ?

Etat d'esprit de reconnaissance pour la confiance que me témoigne Monseigneur Rougé et pour le travail accompli par mon prédécesseur François de Chaillé. Joie de poursuivre

ce travail avec et pour les 73 chefs d'établissement du diocèse : nos complémentarités, nos visions multiples tendues vers le même objectif au service de l'Eglise et des jeunes vont nourrir nos recherches, nos réflexions, nos actions.

Etat d'esprit de service : pouvoir être au service de tous les chefs d'établissement du

diocèse est une forte motivation.

Etat d'esprit de travail : la tâche est grande, mais pas plus que la force qui anime toute l'équipe de la Direction Diocésaine.

Quel est le rôle du directeur diocésain de l'enseignement catholique ?

L'évêque nomme le directeur diocésain et le constitue comme son délégué épiscopal à l'Enseignement catholique. Concrètement, la mission est définie par le Statut de l'Enseignement Catholique en France :

- Assurer dans les établissements la mise en œuvre des orientations diocésaines

- Faire œuvre de communion avec l'Eglise locale

- Animer en communion et en cohérence le corps des chefs d'établissement et assurer la coordination de l'ensemble des établissements catholiques d'enseignement

- Représenter l'Enseignement Catholique et porter ses intérêts auprès des autorités locales et dans les différentes instances académiques régionales et nationales.

- Assurer l'autorité de Tutelle pour les établissements sous tutelle diocésaine et veiller à la qualité des relations avec les supérieurs majeurs des congrégations responsables de tutelle dans le diocèse.

Mon grand moteur ? L'Esprit-Saint, dans la joie et au-delà du doute !

Y-a-t-il des projets particuliers, des défis à relever pour cette nouvelle

année dans l'enseignement catholique du diocèse ?

Le 92 est un diocèse qui va bien, avec environ 47 500 élèves scolarisés dans ses établissements. Les défis demeurent bien sûr, ils seront articulés autour de la vision portée par Monseigneur Rougé d'établissements missionnaires, ambitieux et fraternels.



Quelques points non exhaustifs : la poursuite du travail « Bientraitance, tous concernés ! » pour garantir l'accompagnement dont un jeune a besoin pour grandir sereinement, la veille et les innovations dans les domaines didactiques, pédagogiques, éducatifs et pastoraux, le développement de projets immobiliers pour plusieurs établissements, le recrutement des enseignants.

En ces premières semaines, j'irai rencontrer les chefs d'établissement pour connaître leurs établissements, leurs projets, leurs besoins. C'est ensemble et grâce à eux et à leurs équipes que le meilleur service est offert aux élèves.

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.ddec92.fr/>

S'informer sur la fiscalité, pour en faire bénéficier l'Eglise

L'Eglise doit transmettre les trésors de la foi chrétienne aux nouvelles générations. Comment cela se fera-t-il demain ? Nul ne le sait et ne peut le dire aujourd'hui.

Dans une époque marquée par de nombreux bouleversements, peut-être vous interrogez-vous sur la transmission de votre foi et sur la pérennité des valeurs humaines et spirituelles qui vous sont chères. En réponse à ces questions, sachez qu'il existe une forme de soutien possible, qui peut vous intéresser : il s'agit des

libéralités (Legs, Donations, Assurances-vie). Dans les conditions établies par la loi, ces dispositifs avantageux vous offrent l'opportunité de transmettre après votre mort à l'Eglise, et à votre paroisse en particulier, tout ou partie de votre patrimoine, et ce, sans léser pour autant vos héritiers. Cette proposition fiscale de l'Etat est méconnue.

Ce geste fort ne s'improvise pas : c'est au contraire le fruit d'une réflexion personnelle qui doit être longuement mûrie.

A titre d'information, sachez que jeune et porteur d'un nouveau souffle, notre Dio-

cèse a la charge et l'entretien de 70% de nos églises, sans bénéficier d'aucune subvention. Là est toute sa spécificité... Les besoins sont immenses pour que la Foi continue à grandir et pour construire l'Eglise de demain !

Merci de prendre le temps de réfléchir à cette possibilité, et de la faire connaître autour de vous. Quoi que vous fassiez, je vous remercie de votre disponibilité, et de votre générosité.

Isabelle Ousset

responsable relations testateurs

06 70 82 54 64 - i.ousset@diocese92.fr



Le guide des formations diocésaines est paru

Quelles formations vais-je choisir cette année ? A quel moment vais-je programmer ma pause spirituelle ?

Disponible sur les présentoirs des églises, et sur le site internet du diocèse dans sa version numérique, le guide des formations diocésaines 2022-2023 a fait peau neuve. Sa nouvelle présentation met en valeur les formations d'une part et les propositions de ressourcement d'autre part. A chaque fois, deux entrées sont possibles : d'une part les propositions ouvertes à tous et d'autre part celles ouvertes aux personnes déjà engagées dans une activité d'Eglise.

N'hésitez pas à programmer dès aujourd'hui la ou les formation(s) et le ou les temps de ressourcement qui vous conviennent. Parlez-en avec votre curé ou avec toute autre personne qui peut vous conseiller et vous aider à choisir parmi les propositions qui vous sont faites localement comme parmi celles qui viennent du diocèse.

Surtout, ne manquez pas de faire connaître ce guide autour de vous, afin que le plus grand nombre puisse en profiter comme une occasion de croissance du cœur et de la raison, au nom de Celui qui nous fait vivre : le Seigneur Jésus-Christ !

Agnès Chavasse-Frétaz
Déléguée diocésaine
pour la Formation et l'Évangélisation



POUR ALLER PLUS LOIN
<https://diocese92.fr/Formations->



Écoutez la voix de la création,
TEMPS POUR LA CRÉATION 2022



Aumônerie Objectif 2025



Reconnues par le rectorat, les aumôneries de l'Enseignement public se voient confier par notre évêque la mission d'annoncer Jésus-Christ aux collégiens et lycéens, en allant particulièrement vers ceux d'entre eux scolarisés dans l'Enseignement public. Aujourd'hui, dans le diocèse de Nanterre, 3500 jeunes et 700 animateurs participent à l'aventure !

Le défi est donc de rejoindre et accompagner ces jeunes dans leur croissance humaine, spirituelle, chrétienne. Comment, sous quelle forme, avec qui, continuer à le faire aujourd'hui ? Ce sont les questions que nous nous sommes posées :

- De quelle aumônerie rêvons-nous pour 2025 ?
- Comment la penser avec et pour les jeunes ?

Et c'est effectivement un défi d'être entendu dans un monde où l'Eglise n'est plus attendue...

Aujourd'hui, quelles sont les attentes des jeunes et de leurs familles vis-à-vis des aumôneries ? Nos aumôneries se sont-elles dotées d'outils pour entrer en contact avec ces différents publics ? Comment articuler propositions d'aumônerie et respect de la laïcité ?

Pour tenter de répondre à ces questions, créer et innover ensemble, notre équipe diocésaine a proposé à toutes les aumôneries, depuis 2019, d'entrer dans une démarche synodale, un chemin simple et fidèle aux orientations de la lettre pastorale de Mgr Rougé « Un grand vent de liberté ».

Depuis 2020, nous vivons trois années de recherche par la réflexion et la pratique selon 3 axes : Fraternité, Intériorité, Créativité.

Entre 2023 et 2025 : ce seront deux années de relectures et de bilans, pour renouveler la manière de vivre et d'articuler Vocation de chacun et Mission de tous.

Les idées fusent et s'échangent petit à petit : apprendre des autres aumôneries, associer les jeunes, les interroger, les engager, les responsabiliser, en faire une question pastorale de la paroisse, apprendre à penser à tous ces jeunes que nos manières d'évangéliser n'atteignent pas, nous former avec les jeunes déjà à l'aumônerie pour développer un autre sens missionnaire, avec leur audace, leur courage,

leur enthousiasme, prendre soin des locaux, être toujours plus attentifs aux plus pauvres, renforcer les liens avec les familles, être présents au monde numérique, à la question écologique...

L'année 2022-23 qui s'ouvre, troisième de la démarche de recherche, sera celle de la Créativité. Nous souhaitons, avec les jeunes collégiens et lycéens de notre diocèse, trouver des moyens nouveaux pour oser annoncer Jésus-Christ, proposer ce message d'espoir au monde, relever le défi pour un avenir possible pour tous.

L'équipe diocésaine des AEP

POUR ALLER PLUS LOIN
<https://diocese92.fr/Aumonerias-AEP->

COUP DE Cœur

Soutenus par l'équipe de prêtres, une trentaine de paroissiens rueillois, comédiens et bénévoles, ont monté un spectacle témoignage: une occasion pour eux d'exprimer leur foi, leurs doutes mais aussi leur espérance. Ils ont envie de vous faire partager une conviction qui leur tient particulièrement à cœur à savoir que le Seigneur compte sur chacun de nous pour réaliser « ses » projets dans nos vies, malgré nos faiblesses et

nos limites. Pauline est découragée : à 40 ans, elle constate que sa vie n'est qu'une succession d'échecs et de mauvaises décisions. Son Ange Gardien vient lui rendre visite et l'invite à changer son regard.

16 et 17 septembre à 20h45
Théâtre André Malraux
de Rueil-Malmaison

soutenu par



- **23 août** Messe à l'université d'été pour les étudiants et jeunes pros «Acteurs d'Avenir»
- **24 août** Messe de rentrée de la direction diocésaine de l'enseignement catholique
- **24-26 août** Pèlerinage des servants à Rome
- **29 août** Rencontre avec les nouveaux candidats au diaconat pour l'Île-de-France

- **31 août-2 septembre** Session de rentrée du Conseil épiscopal
- **4 septembre** Messe à St-Justin de Levallois
- **5-7 septembre** Conseil permanent de la CEF
- **10 septembre** Messe d'envoi en mission et bénédiction des participants au spectacle «Yeshoua»
- **11 septembre** Ouverture de l'année jubilaire de St-Clodoald à Saint-Cloud
- **15 septembre** 18h30 : inauguration de l'école Saint-Joseph à Clamart

- **16 septembre** 20h30 : Reprise de l'adoration continue à St-Saturnin d'Antony
- **18 septembre** 9h30 : Messe à St-Philippe-St-Jacques de Châtillon - 11h : Messe d'installation du Père Pierre Pignet à St-Marc de Malakoff
- **20 septembre** Rencontre avec les adjoints en pastorale de l'enseignement catholiques et les prêtres référents à la Maison de la Parole
- **21 septembre** 12h30 : Messe à Notre-Dame-de-Pentecôte - La Défense

- **22 septembre** 18h30 : Lancement de l'accueil des personnes séparées, divorcés à la maison St-François-de-Sales - Boulogne
- **23 septembre** 18h30 : Messe d'envoi des LME à la cathédrale
- **24 septembre** 10h : Ordination diaconale en vue du sacerdoce de Xavier Vermesch à St-Joseph-des-Quatre-Routes - Asnières - 12h : rentrée des diacres permanents et de leurs épouses
- **25 septembre** 10h30 : Messe d'installation du Père Henri Merveilleux du Vignaux à St-Maurice-de-Bécon - Courbevoie - 16h : rentrée pastorale à N.D.-des-Pauvres à Issy-les-Moulineaux
- **27 septembre** Presbytérium
- **30 septembre-2 octobre** Voyage d'études à Rome avec les étudiants de Bâtir sur le Roc

- **3-4 octobre** Conseil permanent de la CEF
- **8 octobre** Colloque pastoral diocésain «Il est notre Sauveur» à l'institution Ste-Marie d'Antony
- **9 octobre** 10h30 : Messe-anniversaire des 50 ans de l'église St-François-d'Assise d'Antony - 15h : ordination des diacres permanents à la cathédrale
- **10 octobre** 20h30 : Conférence à l'institution Ste-Marie d'Antony
- **13 octobre** 19h30 : Messe de rentrée des jeunes adultes à la cathédrale
- **16 octobre** Matinée : rencontre des confirmands à St-Jean-des-Grésillons - Gennevilliers - 15h : inauguration du maître-autel restauré à N.D. de Boulogne
- **18 octobre** 19h : Messe de la Saint-Luc à N.D. de Boulogne pour les personnels de santé
- **20 octobre** 12h30 : Rencontre autour d'un livre à Notre-Dame-de-Pentecôte - La Défense - 20h : Rencontre «Repères pour les éducateurs» à St-Marc-des-Bruyères à Colombes
- **22 octobre** 18h15 : Consécration dans l'Ordre des Vierges à la cathédrale
- **23-27 octobre** Pèlerinage diocésain à Lourdes

- **1er nov.** «Pèlerinage du ciel» à Montligeon
- **3-9 novembre** Assemblée plénière à Lourdes
- **9 novembre** Messe de rentrée des étudiants d'Île-de-France à St-Sulpice

L'évêque ne manque pas de conseils !

Beaucoup s'imaginent parfois, même des chrétiens assez engagés, que l'évêque gouverne son diocèse en monarque solitaire ! Il n'en est heureusement rien : l'évêque travaille avec de nombreux conseils – synodalité déjà en actes – avec qui et grâce à qui il s'efforce de servir l'enracinement, la communion et la mission de tous.

Il y a d'abord le Conseil Episcopal, actuellement composé du Vicaire général, de quatre laïcs (deux hommes et deux femmes), d'une consacrée, d'un diacre et de deux curés de paroisse. Le Conseil Episcopal se réunit une matinée tous les quinze jours : il constitue un lieu de prière et de discernement, aussi bien pour le court que pour le moyen et le long terme.

L'ensemble des décisions concernant la vie matérielle du diocèse sont prises avec le Conseil Diocésain pour les Affaires Economiques, composé principalement de laïcs très qualifiés.

Le Conseil Presbytéral est constitué de prêtres élus par leurs pairs pour conseiller l'évêque aussi bien sur des sujets de vie sacerdotale que sur les principales orientations pastorales et missionnaires du diocèse.

Il se réunit quatre fois par an pendant une journée et assure la préparation des deux journées annuelles du presbytérium, c'est-à-dire de l'ensemble des prêtres.

Parmi les membres du Conseil Presbytéral, l'évêque doit nommer ceux qui constituent le Collège des Consultants, qui est sollicité pour les projets immobiliers les plus importants et les autres sujets de poids que l'évêque choisit de lui soumettre. C'est ce collège qui élit l'Administrateur Diocésain en cas de vacance du Siègne épiscopal.



À la messe chrismale 2022, c'est aux membres du conseil épiscopal qu'a été remise la contribution diocésaine pour le synode sur la synodalité.

Il faut encore mentionner le Conseil diocésain du diaconat, le Conseil diocésain de la Mission Ouvrière, le Conseil de tutelle de l'enseignement catholique, tous composés

principalement de laïcs, avec des diacres et des prêtres. Il y a également les conseils auxquels l'évêque ne participe que ponctuellement mais qui mettent en œuvre une synodalité de chaque instant : Conseil diocésain de la diaconie, réunions de la curie diocésaine, équipes diocésaines de la catéchèse, du catéchuménat, des aumôneries...

L'évêque enfin travaille régulièrement avec l'ensemble des évêques de la Province Ecclésiastique de Paris et avec le Conseil Permanent de la Conférence des Evêques de France, chargé de préparer et de mettre en œuvre le travail commun de l'ensemble des évêques.

À titre personnel, j'apprécie beaucoup ce travail synodal et collégial, qui m'aide vraiment à accomplir ma mission. La responsabilité de l'évêque n'est pas de tout décider mais de chercher à faire émerger de bonnes décisions, des décisions selon le Christ et dans la lumière de l'Esprit. Qu'il en soit ainsi !

✠ **Matthieu Rougé**
Évêque de Nanterre